

Warranty

GARANTIE – USAGE

Umbrosa s'efforce à développer et à produire des produits durables de grande qualité. Des produits qui sont parfaitement adaptés aux conditions météorologiques et à l'environnement dans lesquels ils sont utilisés. Tous les produits d'Umbrosa sont **minutieusement testés** afin de garantir leur qualité. Pour ce faire, des tests sont réalisés dans les souffleries de l'Université de Delft (P-B). Les composantes sont quant à elles testées dans des laboratoires de recherche indépendants. En cas de dommage, les produits d'Umbrosa peuvent être réparés. Pour ce faire, **un service après-vente** complet a été mis sur pied. La plus grande menace pour la durée de vie d'un parasol Umbrosa sont les conditions climatiques et les facteurs environnementaux extérieurs. Pour cette raison, utilisez un produit Umbrosa comme un bon père de famille et ne le laissez jamais ouvert insurveillé. Les dommages causés par mauvaise manipulation ou des conditions climatiques extrêmes comme le vent, la neige, la grêle, la tempête, etc. ne sont pas couverts par la garantie. **Les tests en soufflerie** avec fixation solide du parasol ont démontré que les produits Umbrosa peuvent résister à des vitesses de vent supérieures à **40 km/h (5 Beaufort)**. Les dommages causés par l'utilisation des fixations insuffisants ou moments non - surveillés ne sont pas couverts par la garantie. Étant donné que le vent n'a pas une vitesse constante et que les rafales de vent sont souvent plus rapides que ce qu'on ne le pense, nous conseillons de toujours fermer le parasol à l'aide de la housse ou de la sangle en cas de vitesses de vent supérieures à 30 km/h (4 Beaufort). En fermant le parasol, la housse ou la sangle doivent être installées correctement. En cas de mauvaise utilisation, cela peut causer des dommages, même en position fermée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. L'utilisation de pieds mobiles ou articulés a un impact sur la solidité du parasol face au vent. Optez toujours pour le pied le plus lourd possible si vous misez sur la sécurité. Prenez toujours contact avec le revendeur ou Umbrosa si vous souhaitez des conseils en ce qui concerne la méthode d'arrimage à employer. Vous trouverez tout un tas d'informations à ce sujet sur www.umbrosa.com. Les dommages directs et indirects causés par la chute du parasol, en position fermée ou ouverte, ne sont pas couverts par la garantie. Des tests effectués auprès **de laboratoires indépendants** ont montré que la résistance à la corrosion des produits Umbrosa est supérieure à la normale. En cas d'utilisation intensive des produits dans un environnement agressif (mer, sable, chlore, etc.), nous conseillons de laver régulièrement, à l'eau douce ou avec des produits d'entretien adaptés, le cadre et la toile du parasol afin d'éviter l'accumulation de résidus salins. Vous pouvez toujours acheter ces produits d'entretien chez Umbrosa. Pour utiliser la garantie, il faut toujours présenter **la facture d'achat originale**. Umbrosa utilise aussi des numéros de série. Ce numéro doit toujours être mentionné pour toute demande de garantie. Un formulaire de plaintes est disponible sur www.umbrosa.com. Celui-ci comporte des indications claires des informations nécessaires pour que le règlement de la garantie se déroule rapidement et sans encombre. L'utilisation de ce formulaire accélère la demande. Les demandes de garantie doivent toujours être remises par écrit dans un délai raisonnable après le premier constat du problème. Umbrosa garantit que le problème sera résolu, que ce soit **au moyen d'un remplacement, d'une réparation ou d'une solution sur mesure**. La garantie est toujours prolongée de la durée de « non-utilisation ». La garantie ne reprend pas cours en cas de remplacement par un nouveau produit. Le transport et la réalisation de la réparation ne sont pas pris en charge par Umbrosa. La garantie Umbrosa n'est d'application que si le produit a été installé conformément au manuel d'installation d'Umbrosa. L'utilisation d'accessoires non approuvés par Umbrosa annule totalement la garantie.

CLAUSES DE GARANTIE PARTICULIÈRES « MATÉRIEL » :

15 ans de garantie*

Umbrosa offre une garantie de 15 ans sur tous les profilés extrudés en aluminium tels qu'employés dans l'Icarus, l'Eclisum, le Spectra et l'Ingenua. Cette garantie ne couvre que les dommages causés par une erreur de construction ou de fabrication. Les griffures, la corrosion de surface et l'usure résultant de l'usage ne sont pas couvertes par cette garantie, sauf si le produit en est structurellement affaibli.

5 ans de garantie*

Umbrosa offre une garantie de 5 ans sur toutes les lattes en fibre de verre telles qu'employées dans le Spectra, l'Icarus et tous les tubes soudés tels qu'utilisés dans le Paraflex, l'Infina et le Basic. Umbrosa offre une garantie de 5 ans sur tout l'acier inoxydable. Les griffures, la corrosion de surface et l'usure résultant de l'usage ne sont pas couvertes par cette garantie, sauf si le produit en est structurellement affaibli.

3 ans de garantie*

Umbrosa offre une garantie de 3 ans sur toutes les pièces en plastique et toutes celles en acier galvanisé. Les griffures et l'usure résultant de l'usage ne sont pas couvertes par cette garantie, sauf si le produit en est structurellement affaibli.

2 ans de garantie*

Umbrosa offre deux ans de garantie sur les pieds en granit, pieds à dalles et pieds mobiles en béton. Les griffures, la corrosion de surface et l'usure résultant de l'usage ne sont pas couvertes par cette garantie. Les fissures dans le pied en béton ou granit résultant de l'utilisation en cas de vent fort ne sont pas couvertes par cette garantie. En cas de fissure, la nouvelle pièce en béton reçue peut être d'une couleur légèrement différente ; c'est inévitable. Umbrosa offre deux ans de garantie sur toutes les pièces laquées. Si la peinture s'écaille ou forme de petites cloques, Umbrosa remplace la pièce endommagée ou propose une solution conçue sur mesure.

(* La Garantie est uniquement valable si les produits Umbrosa sont utilisés en cas de vitesse de vents normales et en cas d'entretien normal, comme prévu dans le guide d'instruction sous la rubrique 'Do's and Dont's'. Des endommagements directs et indirects causés par une installation incorrecte ne sont pas couverts par la garantie.

Attention :

Umbrosa utilise des produits et matériaux naturels (bois, béton, granit, etc.) qui sont soumis aux conditions climatiques qui les font vieillir naturellement. Le processus de vieillissement naturel en extérieur n'est pas couvert par la garantie.

Umbrosa ne peut donc pas garantir qu'aucune tache n'apparaîtra sur ses produits en conséquence de déjections animales et/ou de phénomènes de pollution.

CLAUSES DE GARANTIE PARTICULIÈRES « TISSUS ET CONFECTION » :

Des études à long terme, des tests et l'expérience d'utilisation ont démontré que les tissus en acrylique sont sans doute les meilleurs tissus possible pour les produits Umbrosa. En plus de la gamme Sunbrella existante, en collaboration avec Dickson, Umbrosa a développé lui-même un tissu 'Solidum' offrant de fortes conditions de garantie.

5 ans de garantie (à l'exception explicite de la collection Ingenua et les housses de protection)**

Les tissus Solidum et Sunbrella sont garantis de 5 ans contre la décoloration et l'intégrité structurelle, à l'exception explicite de la collection Ingenua. Dans le cas exceptionnel d'une décoloration, Umbrosa élaborera une proposition de compensation au pro-rata de la période d'utilisation du produit. Il est également possible de choisir de recevoir une nouvelle toile dont le coût de la coupe et de la confection sera facturé. La décoloration n'entraînera en aucun cas la réception gratuite d'une nouvelle toile. Des trous de feu, trous fondants et des déformations de tissus ne sont pas couverts de garantie, comme ces dégâts sont causés par des manipulations incorrectes des produits Umbrosa. En rangeant le parasol quotidiennement dans sa housse de protection correspondante, augmentera exponentiellement la durée de vie du parasol.

2 ou 3 ans de garantie pour les voiles Ingenua**

En Europe continentale, la garantie sur les voiles d'ombrage Ingenua en Sunbrella et Solidium est limitée à trois ans sur la décoloration et l'intégrité structurelle. Dans le cas exceptionnel d'une décoloration, Umbrosa élaborera une proposition de compensation au prorata de la période d'utilisation du produit. Il est également possible de choisir de recevoir une nouvelle toile dont le coût de la coupe et de la confection sera facturé. La décoloration n'entraînera en aucun cas la réception gratuite d'une nouvelle toile.

En dehors de l'Europe continentale, la garantie applicable est de 2 ans. Des études ont montré qu'en cas d'utilisation normale, c'est-à-dire en rangeant quotidiennement la voile d'ombrage dans la housse correspondante, la durée de vie prévue est de 5 à 8 ans.

Conditions de garantie particulières – Fermetures éclair

Il est particulièrement important d'utiliser correctement les fermetures éclair. En cas de mauvaise utilisation de la fermeture éclair, le risque de cassure augmente de façon exponentielle. Regardez donc toujours attentivement les instructions d'utilisation si le produit choisi possède une fermeture éclair. Quand la fermeture éclair est coincée, le problème peut être résolu rapidement avec un spray de silicone ou un autre lubrifiant (pas d'huile !). En cas de rupture de la fermeture éclair, Umbrosa peut vous offrir une fermeture éclair comme remplacement.

GARANTIE LÉGALE SUR LES HOUSES DE PROTECTION

Les housses de protection sont couverts par la garantie

(**) La garantie couvre uniquement si l'utilisateur ne modifie rien aux systèmes de tension et les parties du parasol. La garantie couvre dans le cas les produits Umbrosa sont utilisées en cas des vitesses de vent normales et en cas les produits sont maintenu régulièrement. Des endommagements directs et indirects causés par du frottement ou des formes des poches d'eau, ne sont pas couverts par la garantie. Cela doit être évité impérativement, comme prévu dans le manuel sous le chapitre de 'Do's and Don't's'. Les conditions de garantie sur le site internet Umbrosa